



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation: Pas-de-Calais

Question écrite n° 31193

Texte de la question

M Albert Facon attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur les travaux du TGV Nord qui ont déjà pénétré dans le département du Pas-de-Calais, et sur le projet des travaux d'élargissement de l'autoroute A 1 Paris - Lille, d'ici quelques mois. Il lui demande s'il ne serait pas possible d'harmoniser ces deux grands chantiers afin de perturber le moins longtemps possible la circulation dans le Nord - Pas-de-Calais et d'effectuer une économie d'environ 300 millions de francs, montant récemment estimé.

Texte de la réponse

Reponse. - La réalisation des grands chantiers engendre inévitablement des perturbations, notamment sur le plan de la circulation. Les problèmes qui en découlent n'ont pas échappé aux différents responsables concernés, et tout est mis en œuvre pour les minimiser. C'est ainsi que la réalisation du TGV Nord et le projet d'élargissement de l'autoroute A 1 ont conduit à l'élaboration d'un projet commun, qui intègre à la fois les travaux indispensables pour la réalisation de la ligne ferroviaire et ceux qui seront rendus nécessaires par l'élargissement de l'autoroute. La gêne pour les usagers sera ainsi réduite au minimum. La Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF), concessionnaire de l'autoroute A 1, veille le plus possible à l'harmonisation avec la SNCF pour la mise en œuvre des travaux de jumelage. Dans un souci de minimiser les coûts et de réduire au minimum les troubles causés par les travaux, la SANEF a décidé de commencer l'élargissement de l'autoroute A 1 par le sens Lille-Paris afin d'assurer la concomitance des travaux avec ceux du TGV. Toutefois, les travaux de jumelage entre Fresnes-les-Montauban et Dourges subiront un léger décalage dans le temps, lié à la nécessité de mettre au point l'extension de la concession de la SANEF jusqu'à Dourges. Toutes dispositions seront prises pour minimiser, le moment venu, les nuisances liées aux travaux de l'autoroute.

Données clés

Auteur : [M. Facon Albert](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31193

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, du transport et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 1990, page 3211